

Eclairage

Le « marché » : derrière les apparences *

A.
« Libre marché »
et
« libéralisation »

Le terme libre marché est aujourd'hui à la mode. En Suisse, il l'a toujours été, même si des aspects des traits du capitalisme des pays européens de la fin des années 1940 jusqu'à la seconde moitié des années 1970 ont existé, mais de manière fort modeste.

La « normalité » économique, il y a 35 ans...

Pour la décrire selon la vue des économistes qui faisaient autorité à l'époque, on peut se référer à l'ancien chef du service étranger du *Financial Times* et patron du service économique de l'hebdomadaire conservateur britannique *The Observer*, Andrew Shonfield. Sa carrière se couronna par le poste de directeur des études au *Royal Institute of International Affairs* à Londres.

Dans un ouvrage faisant autorité, intitulé *Le capitalisme aujourd'hui. L'Etat et l'entreprise* (Gallimard, 1969), Shonfield traçait en cinq points les caractéristiques les plus saillantes de la « gestion de l'économie » capitaliste durant les années de l'après-guerre :

1° « *Les pouvoirs publics exercent une influence fortement croissante sur la gestion économique... Les dépenses publiques ont considérablement augmenté et orientent directement une part importante des activités économiques de chaque nation.* »

2° « *Les préoccupations d'ordre social conduisent à l'utilisation de plus en plus large des deniers publics, plus particulièrement pour aider ceux qui ne travaillent pas, soit parce qu'ils sont jeunes et poursuivent leurs études, soit parce qu'ils sont âgés et à la retraite.* »

3° « *Dans le secteur privé la violence du marché a été atténuée. La concurrence, bien qu'elle continue d'être active dans un certain nombre de domaines, tend à être de plus en plus réglementée.* » Et Shonfield d'insister : « *Le marché classique des manuels*

* Cet « éclairage » permet de mieux comprendre les ressorts des politiques mises en œuvre dans le domaine de la santé et leurs enjeux (chap. 2 et 3).

d'économie, où les firmes luttent entre elles sans se soucier des conséquences possibles que leurs actions peuvent entraîner sur le marché dans son ensemble, n'a jamais été aussi éloigné de la réalité.»

4° *« Dans les pays capitalistes occidentaux, tout le monde – le gouvernement aussi bien que l'homme de la rue – trouve naturel que le revenu réel par habitant doive augmenter chaque année de façon sensible. »*

5° *« La recherche de la cohérence intellectuelle caractérise la gestion économique à grande échelle qui, tant dans le secteur public que le secteur privé, n'a cessé de s'élargir au cours de la période d'après-guerre. Elle se manifeste de la manière la plus évidente dans la planification nationale à long terme. »* (pp. 66-67)

L'homme de la rue peut mesurer l'ampleur du tournant actuel en comparant les points forts de cette description à ceux de la gestion présente des « ressources humaines » (sic !) par les firmes capitalistes ainsi qu'aux décisions politiques, sociales et économiques adoptées maintenant par les gouvernements. Ce virage a été pris lorsque la rentabilité des investissements privés a décliné. Pour la redresser, les grandes firmes, avec l'appui de l'Etat, se sont attaquées aux diverses facettes du salaire. Tout d'abord, le salaire direct, qui a commencé à stagner. Ensuite, le salaire indirect, en particulier l'AVS-AI. Enfin, le salaire socialisé, c'est-à-dire des « dépenses publiques » donnant un accès à des services soit gratuitement (bibliothèque publique, par exemple), soit à un prix subventionné publiquement : tarifs postaux, transports publics, par exemple.

Le virage s'est encore accentué, lorsque le chômage (dès 1991 en Suisse) a permis d'exercer des pressions de tous types encore plus fortes sur les salarié-e-s (le chômage permettant de tasser vers le bas la pyramide

des salaires) et d'intensifier le travail et de flexibiliser le temps de travail.

Voilà pourquoi nous appliquerons le terme de **contre-réformes conservatrices** (ou néolibérales, selon un langage plus répandu) à un ensemble de mesures qualifiées par la droite de « réformes ».

Toutes ces contre-réformes sont effectuées au nom de la nécessité de donner une plus « grande liberté au marché » des biens, des services, du travail. Ces « marchés » ne pourraient « respirer librement » : à cause du poids de l'intervention de l'Etat ; à cause des « dépenses publiques excessives » ; à cause des « entraves à la concurrence » que provoque un secteur économique public qui limite encore la possibilité d'investissements rentables et efficaces pour des capitaux privés ; à cause des législations protégeant trop les salarié-e-s qui deviennent, dès lors, moins « motivés » ; à cause des « chômeurs et chômeuses » qui profitent des allocations ; des « malades imaginaires abusant » de l'AI (assurance invalidité) donc « irresponsables » comme leurs médecins, etc.

La « libre concurrence »

Le discours officiel en faveur de ces contre-réformes – classées sous les titres de libéralisation et de privatisation – se fonde sur deux piliers : la « libre concurrence » et le « marché libre ».

Dans la rhétorique économique officielle, marché et concurrence se tiennent la main. La concurrence crée le marché, dit-on, et le marché suscite la concurrence. Ou encore : la demande dépend du prix qui dépend de l'offre qui dépend de la demande... Ces raisonnements circulaires ne semblent pas gêner beaucoup les porte-parole de la « science économique ».

1° Tout d'abord, la concurrence est le faux nez du Capital qui sert à masquer les véritables rapports sociaux de production dans la société présente. Ces rapports reposent sur : a) une production pour le marché (c'est-à-dire une production de marchan-

disés: autrement dit des biens dont l'usage n'est possible que si un individu ou une institution dispose d'un revenu suffisant pour les acheter); b) la monopolisation par une minorité (la classe capitaliste) des moyens décisifs de production, de subsistance, d'échange et de communication; c) le travail salarié, c'est-à-dire le travail de ceux et celles qui sont contraints de vendre leur force de travail car ils/elles n'ont pas accès aux moyens de production. Par force de travail on entend la capacité de travail qui est l'objet d'une vente par un·e salarié·e et d'un achat par le capitaliste.

La perpétuation des rapports de production est assurée par le pouvoir de classe étatique.

Dans ce cadre économique-social, les firmes stratégiques se font concurrence. Une concurrence qui leur permet de détruire des plus petites: soit en les poussant à la faillite; soit en les rachetant; soit en les utilisant comme des entreprises sous-traitantes. Elles exercent sur ces dernières une pression énorme en leur fixant des délais et des prix « très serrés ».

Et ces sous-traitants reportent ces exigences sur les salarié·e·s: sous-enchère sur les salaires, heures supplémentaires pas payées, rythmes de travail insoutenables, etc. Ce n'est pas un hasard si les propriétaires des petites entreprises ne cessent de dire qu'ils dépendent d'un « donneur d'ordre » et de banques de moins en moins bienveillantes. Les banques connaissent le risque de faillite de ces clients et donc le possible non-remboursement des prêts qu'elles auraient avancés.

De fait, la majorité des médecins libéraux (des sortes de petits artisans) et les unités de soins vont se trouver (ou se trouvent), avec la politique actuelle prônée par les autorités, comme des sous-traitants des vrais donneurs d'ordre: les caisses maladie. Elles leur dicteront de plus en plus les « soins » qu'elles jugent être « conformes »... aux primes encaissées et sélectionneront les prestataires de soins les plus rentables... pour elles.

2° La concurrence s'exerce entre grands capitaux dominants, mais dans des limites qui ne mettent pas trop en danger leurs positions. Pour paraphraser Marx: dans cette concurrence, tout en se comportant en faux frères, les capitalistes forment une véritable franc-maçonnerie en face de la classe ouvrière.

L'image pourrait s'appliquer au cartel (entente) des assurances maladie face à l'essentiel des malades et des malades potentiels qui, de plus, sont contraints de payer un impôt (une prime à « sa » caisse maladie) ne tenant pas compte de leur revenu disponible.

Plus généralement, les firmes sont unies pour imposer aux salarié·e·s des divers secteurs et des divers pays leurs conditions de travail et de salaires au nom de la « défense de la compétitivité » d'une branche ou d'un « site de production » (un pays), car « il faut affronter la concurrence mondiale déchaînée ». Ce discours est tenu aux salarié·e·s de chaque pays.

C'est donc avec raison que Marx souligne, déjà en 1857: « *Ce ne sont pas les individus qui s'affirment librement dans la concurrence, c'est le capital qui est mis en liberté.* » (*Discours sur le libre-échange*)

Cela se passe, aujourd'hui, à l'échelle de la planète. Cette mise en liberté du capital (déréglementation) débouche sur un degré de concentration (l'ampleur des capitaux contrôlés par une firme) et de centralisation (fusion de divers capitaux placés sous un commandement unique: le holding en est une représentation légale) du Capital jamais connu par le passé. Fusions, rachats, alliances entre grandes sociétés remplissent d'ailleurs la presse économique quotidienne. C'est aussi ce qui se passe dans le secteur de l'assurance-maladie.

Dès lors, la force économique, sociale et politique de ces grandes sociétés, souvent transnationales, s'exprime dans les décisions législatives des Etats, les réglementations diverses adoptées à l'échelle de l'Union européenne ou d'autres ensembles économiques. On l'expérimente avec *santésuisse* et les rapports très convaincants que ce regroupement des

caisses maladie a tissés avec les institutions politiques helvétiques.

Cette puissance économique des firmes s'exerce, avant tout, comme un pouvoir de commandement sur des hommes et des femmes qui dépendent directement ou indirectement de la « liberté » que ces groupes revendiquent pour investir de la manière la plus profitable. Autrement dit, il s'agit de « leur liberté » de chercher des lieux et des conditions d'investissements les plus rentables, c'est-à-dire aussi des conditions optimales d'exploitation de la force de travail.

Il en découle aussi que la reproduction de cette force de travail (dont les soins de santé sont un élément important) doit s'opérer de la façon la moins coûteuse pour les détenteurs de capitaux (firmes, grandes fortunes visant à la « pression fiscale » la plus basse et donc participant au minimum au financement du système de santé). D'où la pression exercée pour une « remise au travail » la plus rapide possible, pour que les maladies professionnelles ne soient pas reconnues. Cela s'inscrit dans une volonté des firmes capitalistes (et de leurs actionnaires) de réduire au maximum leur contribution (sous forme d'impôts) aux dépenses publiques de santé.

3° Le discours dominant tend à faire accroire que la « libre concurrence pure et parfaite » – plus on s'en rapproche, plus elle s'éloigne, comme l'horizon, ce qui justifie de nouvelles « réformes libérales » – assure l'efficacité maximale.

Or, la recherche « d'avantages compétitifs » (la forme actuelle de la concurrence) aboutit à des « gaspillages sociaux ».

Par exemple: a) la fermeture d'entreprises – avec les coûts multiples liés au chômage – parce qu'elles ne sont pas assez rentables, c'est-à-dire qu'elles ne peuvent pas assurer une distribution suffisante des profits (dividendes) aux actionnaires; b) les embouteillages, gaspillant temps et énergie – tout en polluant l'air – car diverses contraintes (transports publics déficients,

distance entre lieu de travail et lieu d'habitation, horaires de travail décalés, etc.) s'exercent sur les individus afin qu'ils prennent leur automobile pour se rendre au travail; c) la sortie précipitée d'un patient d'un hôpital pour assurer « la rentabilité » ou la réduction des coûts journaliers d'un lit occupé, quitte à ce que le « malade guéri » doive revenir précipitamment pour faire soigner des « complications inattendues », etc.

A ces « gaspillages sociaux » on peut ajouter ce qu'un économiste autrichien, Joseph Schumpeter, décrivait ainsi en 1942 dans un ouvrage de référence (*Capitalisme, socialisme et démocratie*, Ed. Payot 1961): la concurrence « bienfaisante » fait place « à des luttes pour la prise de contrôle, menées sur le terrain financier ». De telles « manœuvres constituent autant de sources de gaspillage social, auxquelles s'en ajoutent bien d'autres telles que les frais de campagne de publicité, l'étouffement des nouvelles méthodes de production (achat de brevets pour ne pas les exploiter) et ainsi de suite ».

On ne pourrait mieux décrire la bataille publicitaire menée par les grands groupes d'assurances maladie (comme le Groupe Mutuel) et par les firmes pharmaceutiques. « *La compétition entre les firmes pharmaceutiques... utilise essentiellement la différenciation des produits et leur promotion auprès des prescripteurs et auprès du public, de façon à créer une fidélité envers la marque, quel que soit le prix... Cette forme de compétition conduit à des dépenses de promotion très élevées et à une prolifération de médicaments qui sont protégés par des brevets et des noms de marque (nom commercial), mais qui ne présentent pas tous un intérêt thérapeutique* », voilà l'analyse d'une économiste tout à fait conventionnelle, Pascale Brudon Kakobowicz (in *Encyclopédie économique*, T.2, sous la direction de Xavier Greffe, Jacques Mairesse, Jean-Louis Eiffers, Economica, 1990, p. 1387). On pourrait de même mentionner les buts que s'assignent les regroupements de cliniques privées ainsi que leurs campagnes de publicité. La chaîne britan-

nique de cliniques Hirslanden, qui détient 12 sites en Suisse, en est un exemple. Le rachat en 2006 par AGEN Holding (ex-AGEFI Groupe) de quatre cliniques indique les moyens utilisés pour assurer la rentabilité de l'investissement. Antoine Hubert, son directeur, souligne la volonté d'« *acquérir ou prendre des participations dans un certain nombre d'autres cliniques en Suisse* »; car AGEN Holding entend devenir « *un acteur fort au niveau des prestataires de santé, capable de donner une impulsion et de guider le législateur* » (ATS, 24.10.2006). Est-ce clair ?

Quant aux diverses « opérations financières » pour des prises de contrôle d'une firme dans un secteur potentiellement rentable, elles sont souvent faites avec l'argent de retraités qui ont un troisième pilier assez modeste et qui essuieront les plâtres en cas d'échec.

4° Cette « libre concurrence » est sans cesse présentée comme reposant sur « le risque pris par l'entrepreneur » qui mérite ainsi sa « récompense ».

Un étrange silence est fait sur la « socialisation de ce risque ». Autrement dit, sur les investissements publics (infrastructures, formations, recherche cofinancée par les écoles polytechniques, etc.) nécessaires au fonctionnement de l'entreprise privée. Ou encore sur la masse des investissements publics effectués sur le long terme dans des secteurs comme les chemins de fer, la téléphonie, la poste – et demain certains hôpitaux publics.

Ces régies sont transférées pour une fraction fort limitée de leur valeur effective à des « agents privés » à l'occasion des privatisations. Cela alors que leurs « marchés » (leurs débouchés, leurs clients) sont assurés.

En effet, les pendulaires devront et continueront à prendre le train. Quant aux contrôleurs ou chefs mécaniciens, ils n'auront d'autre alternative que d'accepter d'être les salariés de ces sociétés, même si leurs conditions de travail et de salaire continuent à se dégrader.

Le même processus a été mis en œuvre ou le sera ailleurs: la poste, les télécommunications, les hôpitaux... qui obéissent déjà à toutes les exigences en vue d'une « gestion rentable ».

5° Quant aux « risques » pris par les grandes firmes qui contrôlent le marché, ils sont des plus atténués: par des accords entre elles, des collaborations les conduisant à partager l'utilisation des mêmes sous-traitants; par le rejet des « risques » sur les franchisés (magasins Benetton, garages Vinci, kiosques Relay: les gérants paient le droit d'exploiter une marque ou une raison sociale et leur avenir comme leur revenu dépendent d'objectifs qui leur sont fixés); par des campagnes de publicité communes ou parallèles qui conditionnent et « créent » les consommateurs, à tel point que les décisions de produire ne sont prises qu'après que soient suffisamment testés les débouchés (ce qui n'empêche pas des échecs, dont les salariés licenciés paient le prix le plus direct).

Les exigences des « caisses maladie » vont aussi aboutir à sous-traiter la « gestion du capital santé » de chacun à des chaînes privées de fitness et autres centres de « mise en forme ». L'assuré-e devra payer directement cette dépense, ou il/elle risquera, demain, d'être sanctionné pour avoir adopté un « comportement à risque » !

Le « libre marché »

Quiconque s'adresse à un petit entrepreneur et lui demande ce qu'est le marché va recevoir une réponse de ce type: « Le marché est fait de mes produits et de ceux de mes concurrents, de mon carnet de commandes, des délais de paiement qui m'étranglent, de l'attitude des banques. »

1° Si vous posez la même question à un économiste académique, il développera des idées générales sur l'économie libérale, les relations marchandes, le contrat qui lie le consommateur et le producteur.

Comme le dit un spécialiste de l'économie néoclassique Bernard Guerrien. «*D'abord qu'est-ce qu'un marché? Les théoriciens néoclassiques ne répondent pratiquement jamais à cette question.*» (*Petit bréviaire des idées reçues en économie*, Ed. La Découverte, 2004, p. 236 – un livre utile)

D'ailleurs, la lectrice ou le lecteur aura toutes les peines de trouver dans un dictionnaire économique le terme marché. Il trouvera d'autres entrées : marché monétaire, marché à terme, etc. Le dictionnaire de référence pour les économistes de profession, *The New Palgrave*, a un article sur la « structure des marchés », mais pas sur le « marché ».

Parmi les auteurs de référence, D. Begg, S. Fischer et R. Dornbusch, dans *Economics* (Ed. MacGraw-Hill, 2004), écrivent : «*Un marché est un ensemble de dispositifs par lesquels les acheteurs et les vendeurs entrent en contact pour échanger des biens ou des services.*» Ils ajoutent que ces dispositifs «*orientent l'allocation des ressources*», autrement dit les investissements, les ventes, les achats de biens, de machines et de la force de travail.

En parlant de « dispositifs », ces auteurs laissent entendre toutefois qu'un marché se construit et n'est donc pas une « réalité naturelle ». Et si un marché se construit, une question vient de suite : qui sont les donneurs d'ordre de cette construction ?

Au plan de la santé, de l'accès aux soins, c'est exactement à une nouvelle étape de la construction de ce marché que l'on assiste sous la haute surveillance de donneurs d'ordre tels que les caisses maladie, les autorités qui leur sont liées, les groupes pharmaceutiques, les producteurs d'appareillage médical, les assurances privées.

2° Les auteurs cités ci-dessus se gardent bien, évidemment, de dire qui joue un rôle prédominant dans la mise en place de cet « ensemble de dispositifs ». En outre, ils se taisent sur le fait que ces dispositifs orientent aussi *la formation et l'affectation des besoins*,

avec une façon bien particulière d'y répondre. Les enfants en dessous de l'âge de 8 ans sont devenus une cible de la publicité, un élément important pour former les «*consommateurs de demain*», d'autant plus qu'ils ne peuvent saisir le sens d'une publicité ! (voir Joel Balkan, *The Corporation. The Pathological Pursuit of Profit and Power*, Free Press, 2004, pp. 120-129).

Il est vrai qu'un accord tacite va exister entre ceux qui vendent les produits provoquant l'obésité et l'industrie pharmaceutique développant les médicaments contre l'obésité ! Au même titre, une marque de machine à laver vante les mérites d'une lessive. Tout cela dans un monde où chacun est « libre de... ».

Autre exemple. Le supplément bimensuel du *Financial Times* a pour titre : «*How to spend it*» – « Comment le dépenser » (sous-entendu votre argent). Ils proposent, sur papier glacé, des produits à 50 000 ou 100 000 francs ou plus à celles et ceux qui captent de manière privative une part importante de la richesse sociale produite... Cela pour être distingués et se distinguer.

A l'autre bout de la « chaîne sociale » se multiplient les dépliants des discounters qui ont intégré la baisse des revenus des salarié·e·s. Ils clament que chacun peut « faire une affaire » en économisant 25 centimes sur un kilo de sucre, ce qui représente d'ailleurs un montant effectivement considérable pour un nombre croissant de salarié·e·s.

On pourrait affirmer : de nombreux salarié·e·s consommateurs (ou chômeurs-chômeuses) qui veulent acquérir des biens utiles n'ont pas les moyens de les acquérir. Et ceux qui ont des ressources ne se voient proposer que des choses qu'ils ont déjà ! Le capitalisme est une «*fabrique de la rareté*» ajustée à l'inégalité sociale structurelle du système.

Une considération analogue peut être faite dans le domaine de la santé : «*L'asymétrie d'information entre le malade et le médecin, comme l'inégalité des conditions d'accès (géographique, psychologique,*

économique) aux soins médicaux ont des conséquences insoutenables pour qui a quelque notion des droits de l'homme et veut bien considérer leur traduction en termes d'indicateurs démographiques et épidémiologiques. » (Joseph Burnet-Jailly, in *Encyclopedie économique*, op. cité, p. 1370)

3° Une fois dépassées les définitions académiques, le marché est de manière de plus en plus évidente le produit d'un système de pouvoir et d'organisation sociale. De cette construction, ce ne sont pas les salarié-e-s consommateurs qui en sont les architectes !

Comment oser prétendre que le marché est automatiquement auto-régulateur ? Sans intervention publique, des besoins aussi élémentaires que se nourrir, se loger, se chauffer et se déplacer, avoir accès aux soins ne pourraient trouver une satisfaction minimale pour un secteur significatif de la population. Cela est visible depuis longtemps dans le tiers-monde. Cela devient visible dans les pays développés.

Actuellement, avec les privatisations, des grands groupes financiers et industriels achètent des marchés déjà constitués. Quand une société transnationale se sépare « d'actifs non stratégiques », elle ne vend pas une ou des usines seulement, un savoir-faire, etc. Elle vend aussi (et parfois surtout) une part de marché. C'est ce marché déjà « fabriqué » qui intéresse l'acquéreur. Dans le secteur de la santé, c'est et ce sera la fraction du « marché de la santé » susceptible de répondre aux besoins solvables d'une certaine clientèle qui attirera les investisseurs, ardents défenseurs de « la liberté du marché ».

Sous le fouet des « contre-réformes néolibérales » le capitalisme sénile est arrivé à ce carrefour civilisationnel qui devrait interroger tout un chacun : d'un côté, l'usure physique et psychique liée au travail atteint de nouveaux sommets ; de l'autre, la forme, la pseudo-jeunesse et la pseudo-beauté ouvrent des champs lucratifs à des industries spécialisées, camouflées der-

rière l'étendard de la santé. Cela va aussi jusqu'à la commercialisation du sang, la vente d'organes, etc. Il est temps que la « rationalité » étroite et exclusive, reposant sur des étalons obsolètes (la rentabilité privée, l'argent et son double le temps de travail), du capitalisme libéral soit mise en question, à la racine.

B. L'individu isolé : une fiction de l'économie marchande généralisée

La fiction de l'individu isolé est au centre de la théorie néoclassique dominante. Elle voit dans le chasseur primitif la première expression de l'« être normal » de nos sociétés, entre autres de nos sociétés capitalistes contemporaines. L'individu, cet être conforme à leur conception de la « nature humaine », se présente aux économistes porte-parole des classes dominantes comme une donnée de nature.

1° Le détachement de l'individu de l'ensemble global auquel il appartient, pour en faire un objet d'étude séparé, est une illustration de cette approche économique, apparemment réaliste. L'analyse de la société qui en découle procède de celle de l'individu indépendant dont la société est considérée comme la simple somme arithmétique.

2° L'approche socialiste et démocratique appréhende la société en tant qu'un tout. Elle vise à dégager les connexions entre les phénomènes d'ordre social, qui à leur tour déterminent les phénomènes d'ordre individuel. La production réalisée en dehors de la société par l'individu isolé – les robinsonnades si courantes dans les manuels d'économie de nos écoles et universités – semble aussi « absurde que le serait le développement de langage sans la présence d'individus vivant et parlant ensemble » (Marx, *Manuscrits de 1857-1858*, Editions sociales, 1980, T. 1, p. 18).

Dans les actes que l'individu accomplit, ledit « individu isolé » doit s'adapter à un état déterminé de la situation globale qui influe sur ses mobiles individuels et les limite. Par exemple, quand le chômage est pré-

sent, l'individu rencontre des « limites » différentes à ses mobiles que durant une période de plein-emploi. Quand le péril du chômage est présent, la contrainte à accepter un travail dangereux ou plus stressant est grande, avec les conséquences qui en découleront pour la santé.

Certes, les individus salariés peuvent s'associer pour exiger, par exemple, que les gains de productivité (production par heure travaillée) soient répartis sous forme d'une baisse du temps de travail et non pas de dividendes plus élevés pour les actionnaires. Ou encore que les conditions de sécurité et de « respect de la santé » au travail soient nettement améliorées. Les « limites » peuvent donc un peu bouger sous l'effet de l'évolution des rapports de forces sociaux entre les salarié-e-s et le patronat, donc des luttes collectives, ou non. Toute l'histoire le démontre.

3° En tant qu'être social, les mobiles de l'individu sont eux-mêmes investis d'un contenu social. Ainsi, l'entrepreneur en apparence indépendant de ses concurrents lorsqu'il prend des décisions de production et d'investissement est, en fait, étroitement lié à eux par l'intermédiaire du « marché », soumis comme eux à cette « main invisible », c'est-à-dire aux « lois générales de l'économie marchande ».

Si un petit entrepreneur a investi dans un produit, en anticipant des ventes importantes, et que beaucoup d'autres, indépendamment de lui, ont fait la même chose, le résultat risque bien d'aboutir à une surproduction de ce produit par rapport à la demande solvable, donc à sa mévente et, dès lors, au risque de faillite pour un ou plusieurs de ces entrepreneurs.

Pour sauver son emploi, un salarié peut accepter « l'effort exceptionnel » exigé par l'employeur, même sans garantie de résultat.

Rendre « visible » ce qui se joue derrière le théâtre d'ombres organisé par le pouvoir patronal, sa représentation politique et les économistes officiels est une tâche de celles et ceux pour qui ladite « économie » est

le produit de conflits. Ces derniers s'enracinent dans un système dont l'exploitation (mise en valeur du capital par l'utilisation de la force de travail pour produire la plus-value sur la base du travail salarié) et l'appropriation privée des richesses essentielles sont les piliers.

4° Les consommateurs et les producteurs privés indépendants sont, en réalité, entièrement dépendants de l'organisme social de production, de la fabrique sociale comme le disent les Anglo-Saxons.

Cet organisme ne se décompose pas en sphères indépendantes où se manifesteraient séparément les comportements des consommateurs, puis ceux de l'entreprise. Ni l'échange ni la production ne sont des actes isolés. Dans l'économie marchande (l'économie de marché généralisée, autrement dit l'économie capitaliste), l'échange est au contraire l'élément clé qui relie les producteurs entre eux et ceux-ci avec les consommateurs, il constitue le seul lien qui unit les « agents économiques » et, sous cette contrainte, ils essaient d'ajuster en permanence leurs décisions privées.

Par production marchande, il faut entendre une organisation de l'économie sociale dans laquelle les produits sont destinés à la vente, à l'échange sur le marché. Plus la production marchande s'est développée, plus toutes les catégories économiques tendent à se manifester comme des marchandises. Ainsi, dans le cadre du capitalisme, la force de travail elle-même (la capacité de travail qui est l'objet d'une vente par un salarié et d'un achat par le capitaliste) devient une marchandise.

5° L'extension de la marchandisation peut être illustrée par divers exemples. L'obligation pour une vendeuse non seulement de vendre « sa capacité de travail », mais aussi son « look » en portant une casquette, un certain type d'habit. Ou encore : la privatisation de l'eau naturelle pour la vendre, sous diverses formes. Ou encore : la prise de brevet sur des fragments d'ADN (Acide désoxyribonucléique)

humain qui traduit «*la volonté de breveter... la connaissance elle-même... Tous les scientifiques du monde étaient indignés que l'on pût revendiquer des droits de propriétés industrielles sur une connaissance pure du monde naturel, du même ordre que celle concernant les galaxies ou les particules élémentaires.*» (Axel Kahn, *Et l'homme dans tout ça ?*, Ed. Nil, 2000, p. 288)

6° L'importance des relations marchandes dans la société capitaliste a pour conséquence de faire apparaître l'ensemble des rapports sociaux (par exemple, les rapports entre un-e salarié-e et une firme; entre un malade et sa caisse maladie) comme des rapports marchands et ne pouvant qu'être cela.

On peut facilement le constater à partir de la transposition généralisée du vocabulaire marchand dans la vie politique, sociale, culturelle et affective. Un chômeur ou une chômeuse doivent savoir « se vendre ». Un médecin devra aussi savoir « se vendre » à un bon prix à un assureur-maladie, s'il veut que ce dernier continue à le placer sur la liste des médecins qu'il remboursera (avec qui il va « contracter »). Un gouvernement qui ne respecte pas ses engagements n'a pas su « vendre sa marchandise ». Un syndicat qui a signé une mauvaise convention collective doit savoir la « vendre » à ses membres, car ses dirigeants ont été « achetés » par le patronat ! A l'inverse, un électeur qui ne vote plus (ou moins) pour un parti gouvernemental ou qui lors d'un référendum refuse une loi du gouvernement « n'achète » pas les promesses faites. Dès lors, il n'y a rien d'étonnant à ce que la notion de « clientèle » soit introduite à l'occasion de services « offerts » par une institution d'aide sociale ou un hôpital. Un assistant social reçoit donc un « client ». Un hôpital va recevoir des « clients » et délivrer des soins qui sont assimilés à des « produits » et dont la « valeur » va être calculée en termes étroitement monétaires (avec le désastre que cela implique).

7° Cette stratégie de « marketing » social et politique permet de bourrer le crâne de tout un chacun, de manière subreptice, pour rendre naturelle la réduction ou la suppression de services et de soins offerts en fonction de critères qui échappent, en partie, à ceux de la rentabilité marchande.

Au plan de l'entreprise capitaliste, cette rentabilité n'est autre que l'expression du taux de profit par rapport à l'investissement. La rentabilité de l'entreprise dépend de l'organisation du travail la plus exigeante (« la pression continue » que ressentent de plus en plus de salarié-e-s) et du développement du chiffre d'affaires (du nombre d'unités vendues, donc des clients acheteurs).

Ce « marketing » politique suscite aussi une perte des réactions de solidarité sociale, chacune et chacun absorbant l'idée – qui repose sur des mini-expériences quotidiennes comme le choix d'un opérateur téléphonique moins cher (sur le moment) – que dans la société, pour être « gagnant », il faut savoir « passer devant l'autre », ne pas « faire de sentiment », ne « pas faire de cadeau ».

Les dominants qui diffusent cette idéologie ont pour but de renforcer l'atomisation des salarié-e-s qui pourront plus difficilement se défendre, de rompre toute coalition entre les usagers (les malades, par exemple) et le personnel soignant.

C'est dans ce contexte pesant sur la tête de chacun et de chacune – un contexte qui doit être déconstruit et privé de son caractère mystificateur – que nous devons analyser les actuels choix effectués par les autorités, les firmes et les assurances maladie qui hégémonisent les décisions prises dans la réorganisation du marché de la santé. Or, ces décisions sont présentées comme découlant d'évidences naturelles. C'est donc à partir de cette critique raisonnée que les salarié-e-s, associé-e-s, réuni-e-s pourront mettre en avant les éléments d'une alternative.